

**Présentation générale et synthétique du Compte administratif 2019
du Département de la Savoie
(article L 3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

Le Compte administratif et le Compte de gestion 2019 du Département présentent les caractéristiques suivantes :

Les comptes 2019, tous budgets confondus, présentent un excédent de **82 844 782,19 €** (68 957 748,39 € en 2018).

Ce résultat consolidé se décompose comme suit :

Budget principal	+ 64 961 843,15 €
Service public des 3 Vallées	+ 13 888 150,42 €
Foyer départemental de l'Enfance	+ 215 130,28 €
Forêts départementales	- 5 928,52 €
Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires	0,00 €
Locations immobilières assujetties à la TVA	+ 424 709,72 €
Aéroport Chambéry - Aix les Bains	+ 1 119 978,02 €
Communications électroniques	+ 2 240 899,12 €

Le Budget principal a été réalisé ainsi :

En section de fonctionnement :

Recettes hors reprise de résultats, hors provisions amortissements et cessions : **539 234 080,07 €**, soit **une hausse de 9 %** par rapport à 2018.

Dépenses : **411 090 338,91 €**, soit **10 054 822,81 € de plus qu'en 2018**.

En section d'investissement :

Recettes hors reprise de résultats et emprunts : **22 105 588,04 €**, soit **80 %** de réalisation des crédits (pour 79 % en 2018).

Dépenses hors reprise de résultats et opérations de refinancement des emprunts : **105 960 276,13 €**, soit **+ 32,6 %** par rapport à 2018.

En faisant abstraction de la Politique financière, faussée notamment par les opérations d'emprunts, de trésorerie et de résultat, le taux moyen de consommation des dépenses d'investissement progresse à 67,40 % en 2019 pour 62,27 % en 2018, du fait notamment de la réalisation des travaux prévus dans le Plan Collèges.

Les évolutions principales sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

Recettes

Les recettes de fonctionnement réelles atteignent **539 234 080,07 €** (hors reprise de résultats, de provisions et de cessions) et ainsi progressent de 9 % par rapport à 2018.

Les postes en nette progression sont les suivants :

- Les DMTO poursuivent leur progression avec + 26 965 338,09 € par rapport à 2018 (+ 23 % soit 143 230 063,72 €). Cette enveloppe est amoindrie avec les reversements de produits DMTO : 16 809 146,00 € en 2019 (+ 27 % par rapport en 2018).
- La CVAE enregistre 33 378 997,00 € (en hausse de 8 % par rapport à 2018).
- Le produit de la taxe foncière est également en progression avec 94 363 302,00 € (+ 3 % par rapport à 2018).
- La taxe sur les conventions d'assurance est en hausse de 8 % par rapport à 2018, du fait d'un changement de comptabilisation avec le rattachement des recettes à l'exercice 2019 : 76 525 690,24 €.

Les dotations de l'Etat sont stables par rapport à 2018 :

- Dotation globale de fonctionnement : 42 004 507,00 €, soit - 1 % par rapport à 2018.
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) : 11 371 194,00 €, soit - 2 %.

Les autres recettes réelles de fonctionnement (**42 471 033,23 €**) augmentent de 8 % entre 2018 et 2019 (+ 3 139 029,86 €), avec notamment 1 500 000,00 € de prime d'assurance pour la reconstruction du Pont Albertin, + 1 842 953,14 € pour les Politiques sociales.

Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent **411 090 338,91 €** et augmentent de 2,5 %. Cette augmentation n'a cependant pas d'impact sur l'engagement du Département de respecter un taux d'évolution de ses dépenses de fonctionnement. En effet, après différents retraitements, notamment l'exclusion d'une partie des dépenses des MNA, les dépenses de fonctionnement au sens du contrat de Cahors s'élèveraient à **396 376 252,37 €** (en attente de validation par les services de l'Etat) pour 2019, alors que le plafond était fixé à 402 034 435,00 €.

L'Action sociale, qui représente avec 49 % le premier poste des dépenses réelles de fonctionnement, enregistre une hausse de 3,4 % de ses crédits (**202 883 630,81 €**) sous l'effet :

- des dépenses d'insertion et de cohésion qui restent soutenues malgré un environnement économique favorable : 38 265 931,37 € (+ 2,13 % par rapport à 2018).
- de l'évolution des dépenses relatives au secteur des personnes âgées : 52 067 061,56 € (+ 2,4 %).
- de l'évolution des frais de placements EIJF (MNA) : 41 011 529,46 € (+ 5 % par rapport à 2018).
- des dépenses en faveur des personnes handicapées : 60 536 716,82 € (+ 3,6 % par rapport à 2018).

Les Ressources humaines et les Moyens, qui constituent le deuxième poste des dépenses de fonctionnement (27 %), progressent pour les Ressources Humaines (+ 1,87 %) et baissent pour la Politique Moyens (- 4,5 %) ; cette diminution s'explique notamment par une réduction des dépenses relatives à l'entretien des véhicules (année 2018 exceptionnelle du fait des conditions météorologiques) et la diminution de la subvention du budget annexe Locations immobilières, qui a bénéficié d'une recette exceptionnelle.

La participation au SDIS a progressé à hauteur de + 1,3 %.

La Politique financière, avec **26 489 516,17 €**, constitue le quatrième poste de dépenses. Cette politique enregistre une hausse de 7 % de ses crédits du fait de la mise en place d'une politique de provisionnement (ajustement de la provision pour créances incertaines et des provisions pour risques, relatives aux aléas climatiques et aux risques hivernaux sur le réseau routier et au Compte Epargne Temps).

Section d'investissement :

Recettes

Pour la troisième année consécutive, le Département n'a pas eu recours à l'emprunt en 2019. Le Département a ainsi remboursé 14 096 310,18 € de capital sur la dette existante, et compte-tenu de sa bonne santé financière, a procédé également à des remboursements anticipés d'emprunts pour 22 603 007,95 €.

Dépenses

Le Département a réalisé **105 960 276,13 €** (hors opérations de refinancement d'emprunts et reprise des résultats), soit + 32,6 % par rapport à 2018, confirmant la politique volontaire d'investissement mise en œuvre.

Cette enveloppe se répartit principalement autour de :

- la Politique routière avec **56 592 551,49 €**.
Cette enveloppe comprend principalement :
 - la protection des risques naturels avec 6 472 615,85 €.
 - la sécurisation des Gorges de l'Arly avec 4 400 523,76 €.
 - des opérations sur réseau, comme la desserte du domaine des Sybelles (1 325 878,27 €).
 - la participation du Département pour l'entrée Centre-Nord de Chambéry (1 950 000,00 €) et les travaux de reconstruction des seuils de l'Arly (2 426 223,90 €).
 - le programme des ouvrages d'art pour 6 796 109,36 €, avec, notamment, la remise à niveau des murs de soutènement (2 398 344,88 €), la reconstruction du pont Albertin - Albertville et Grignon (1 656 715,23 €).
 - le renforcement de chaussées sur réseau structurant et principal pour 7 532 372,11 €, soit + 52 % par rapport à 2018.
 - les réseaux d'accès aux stations : 6 712 612,07 €.

- la Politique de l'Education avec **14 249 381,83 €** (+ 81 % par rapport à 2018).
L'exercice 2019 poursuit les efforts d'investissement prévus dans le cadre du Plan Collèges 2018-2023 avec des rénovations et constructions dans les collèges réalisées pour 9 092 619,13 € (ex : collège Charles Dullin à Yenne : 1 252 714,51 €, collège La Lauzière à Aiguebelle : 863 289,99 €, collège Henri Bordeaux à Cognin : 648 523,51 €). Les travaux de maintenance et d'études diverses des bâtiments ont bénéficié de 5 760 436,18 € de dépenses, avec notamment 1 349 946,04 € pour le matériel informatique. Le Fonds de solidarité, pour sa première année d'application, enregistre 247 583,25 € de versements de subventions aux établissements.
Concernant l'Enseignement supérieur et la Recherche, la construction de la quatrième aile de l'IUT qui avait été retardée en 2018 par des lots infructueux lors de l'appel d'offres, enregistre 3 332 333,36 € de dépenses.

- la Politique Moyens généraux avec **11 868 285,22 €**.
Cette politique comprend principalement l'acquisition des véhicules pour 4 183 682,95 € (97 % au profit des engins routiers), et 5 473 082,57 € pour les acquisitions, études et travaux du patrimoine départemental (acquisition du bâtiment La Chaudanne Moutiers : 1 506 652,62 € ; acquisition des locaux FAGIHT (avenue de Lyon) : 341 117,00 € ; aménagement de la salle des pas perdus et des salles de réunion au Château : 255 025,24 €...).